Les conseils d'hygiène pour entretenir les basses-cours et poulaillers

L'hygiène est une règle d'or pour se préserver des maladies et éviter à vos volailles des démangeaisons, zones déplumées, pertes de poids, diarrhées, paralysies ... Pour prévenir ces risques voici nos conseils professionnels.

Nettoyage & Désinfection

Sols des poulaillers et parties communes **Entretien régulier** **1 fois / mois**	**SANITERPEN Détergent Surpuissant**	• Faire sortir les animaux. • Evacuer tous les résidus. • Diluer 5 % de **SANITERPEN Détergent Surpuissant** dans un seau d'eau (soit 50 ml par litre d'eau). • Laver, puis rincer (nécessaire avant la désinfection). • Réintroduire les animaux.
Sols des poulaillers et parties communes **Entretien régulier** **1 fois / mois**	**SANITERPEN Désinfectant Plus Fraîcheur Verte** **Bactéricide.**	• Faire sortir les animaux. • Procéder à un nettoyage préalable avec le **SANITERPEN Détergent Surpuissant**. • Dans un arrosoir ou un pulvérisateur, diluer le **SANITERPEN Désinfectant Plus Fraîcheur Verte** à la dose de 1 % (soit 10 ml par litre d'eau). • Appliquer en évitant le ruissellement. • Laisser sécher avant de réintroduire les animaux.
Sols des poulaillers et parties communes **En période à risque** *(Nouvel arrivant, contacts avec d'autres animaux malades ou contaminés, cas de grippe aviaire…)*	**SANITERPEN Désinfectant 90** Produit homologué par le Ministère de l'Agriculture et bénéficiant de l'agrément DSV. **Bactéricide, Fongicide, Virucide.**	• Faire sortir les animaux. • Procéder à un nettoyage préalable avec le **SANITERPEN Détergent Surpuissant**. • Dans un arrosoir ou un pulvérisateur, diluer le **SANITERPEN Désinfectant 90** de 0,5 % à 2 % selon le type de désinfection recherché (soit 5 à 20 ml par litre d'eau). • Appliquer en évitant le ruissellement et laisser agir 30 min. • Laisser sécher ou rincer avant de réintroduire les animaux.

Traitement Insecticide (poux, poux rouges, puces,…)

Sols des poulaillers et murs **1 fois / mois** *En période à risque (été, forte concentration d'animaux,…) : procéder à un premier traitement à renouveler une semaine plus tard, puis toutes les 4 à 6 semaines.*	**SANITERPEN Insecticide DK CHOC**	• Faire sortir les animaux. • Diluer dans un pulvérisateur 50 ml de **SANITERPEN Insecticide DK CHOC** dans 0,5 litre d'eau froide. • Appliquer en évitant le ruissellement : - Sur les sols, en particulier sous les mangeoires - Sur les murs - Autour des portes et des fenêtres • Laisser sécher (surtout ne pas rincer) avant de réintroduire les animaux. • En période estivale, réaliser de préférence le traitement aux heures les plus fraîches de la journée.
Nids et litières **1 fois / mois** *En période à risque (été, forte concentration d'animaux,…) : procéder à une application par semaine.*	**SANITERPEN Insecticide Poudre au pyrèthre végétal**	• Saupoudrer abondamment **SANITERPEN Insecticide Poudre au pyrèthre végétal** sur les nids, litières et sur les principaux endroits de passage. Réaliser le traitement de préférence en fin de journée ou à la tombée de la nuit.

Pour un traitement insecticide d'appoint, utilisez SANITERPEN Insecticide DK CHOC prêt à l'emploi !

Retrouvez toute l'expertise de la marque sur www.saniterpen.fr

www.facebook.com/saniterpen

Fabriqué par ACTION PIN - ZI de Cazalieu - 40260 CASTETS - France - Tél. :+33 (0)5 58 55 07 00 - actionpin@action-pin.fr

Utilisez les biocides avec précaution. Avant toute utilisation lisez l'étiquette et les informations concernant les produits. Dangereux, respectez les précautions d'emploi.

310/17.5